BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE

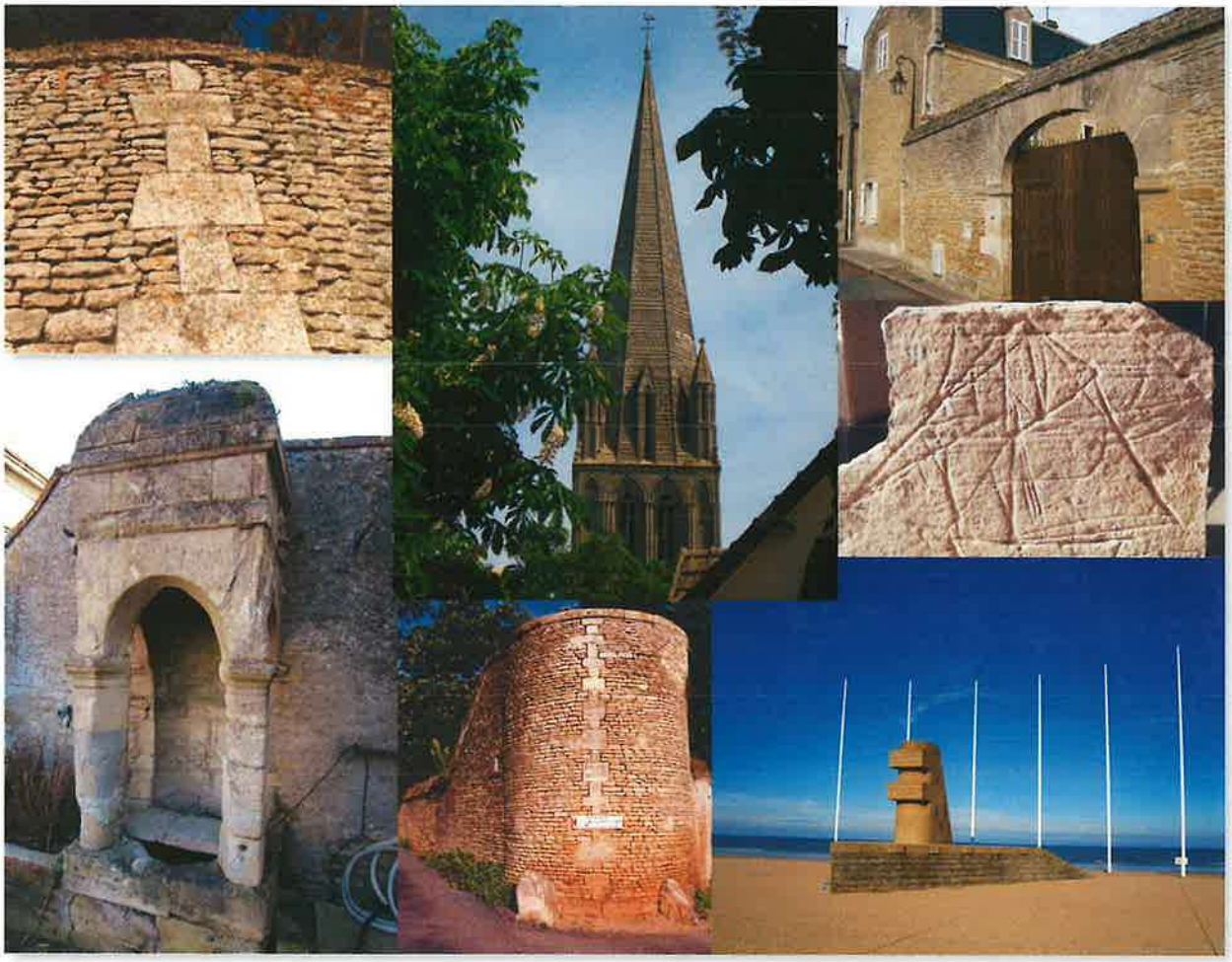

Bernières
Optique
Nouvelle

N° 59 - Décembre 2021

LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

Ouvrages de B.O.N.

* ***Pierre-Emile Berthélémy, 1818 - 1894, Peintre des Rivages normands,*** Somogy, février 2007

* ***Nous avons vécu le 6 juin 1944 à Bernières-sur-Mer,*** SB.O.N., avril 2004 et juin 2013

* ***Bernières-sur-Mer, Histoire d'une Maison, B.O.N.,*** mai 2013

* ***Bernières-sur-Mer pendant la Grande Guerre 1914-1918,*** B.O.N., juin 2014

* ***Aquarelles Louis Harant, Bernières-sur-Mer et Côte normande, 1825-1925,*** B.O.N., mai 2016

* ***Dictionnaire des Rues de Bernières-sur-Mer,*** B.O.N., juin 2018

Autres publications de B.O.N.

* **Pierre Emile BERTHELEMY,** recueil de 24 pages en couleurs

* **Mémoire d'une Epoque, tome 2 « Mer et Plage»,** recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939

* **Cartes postales :** Reproduction de cartes anciennes et contemporaines en couleurs

* **Itinéraires du patrimoine: N.D. de BERNIÈRES**
  Plaquette sur l'église de Bernières en couleur réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie

* **Cheminement des Canadiens le 6juin 1944 dans Bernières**
  Livret de 8 pages en couleurs et avec plan retraçant la progression des Canadiens le 6 juin 1944 dans les rues de Bernières

* **A la découverte du patrimoine historique de Bernières**
  Livret de 8 pages en couleur set avec plan pour parcourir un itinéraire jalonné de panneaux explicatifs faisant découvrir différents aspects de la richesse patrimoniale de Bernières

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

2 - Les activités de l'été 2021
8 - Les voies romaines aux environs de Bernières
13 - La pierre de Caen s'exporte par la mer
14 - Petite histoire de l'enluminure et de la calligraphie
18 - Comment sommes-nous arrivés à Bernières ?
20 - Les têtes sculptées dans l'église de Bernières
23 - Les plaques de cocher
28 - Miam Miam

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de 1901

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptique nouvell.fr

Composition du Bureau :

* **Président :** Jean-Paul MAYER
* **Vice-présidentes :** Annick FLOHIC, Annie de GERY
* **Secrétaire :** Jacqueline BEEN
* **Secrétaire adj. :** Marie-Christine MALENFANT
* **Trésorier :** Claude BIZIOU
* Trésorier adj. Yves BEAUDOUX
* **Rédacteur en chef et maquette :** Jean-Paul MAYER

* **Rédacteurs :**
Annick FLOHIC - Annie de GERY — Hélène LUYCKS - Marie-Christine MALENFANT – Nicolas MATHIEU - Jean-Paul MAYER

Imprimeur : ANQUETIL
RCS Caen 312 616 550
16 avenue de Suède
BP 97 – 14110 Condé-en-Normandie
Tél. : 02 31 69 04 26

Editorial

Depuis le printemps 1991, voici aujourd'hui trois décennies que B.O.N. poursuit ses actions dans les domaines de la préservation, de la mise en valeur et de la diffusion de la connaissance de notre patrimoine bernièrais.
Depuis son origine, B.O.N. est animée par une équipe de bénévoles, animés par leur seul attachement à Bernières.

Et c'est pourquoi aujourd'hui elle se mobilise avec force contre ce projet de Parc Résidentiel de Loisir (P.R.L.), projet d'une réelle pauvreté architecturale et urbaine. Tout comme elle l'avait fait hier contre le projet initial d'implantation de la station de traitement des eaux usées, menaçant gravement l'environnement de Bernières ; grâce à notre action associative, les tours de stockage des boues, d'une hauteur prévue de 12 mètres. avaient été semi-enterrées et la végétation d'intégration considérablement renforcée.
Aujourd'hui, nos efforts tendent à faire abandonner ce projet de P.R.L. tel qu'il est déposé, au profit d'un nouveau projet plus qualitatif tant sur le plan environnemental, urbanistique, architectural, que social.

Mais ceci n'empêche pas ses bénévoles de poursuivre également leurs efforts pour la mise en valeur et la connaissance de notre patrimoine : visites commentées et gratuites, estivales et sur demande, du village et de l'église, participation active à *Pierres en Lumières* et aux *Journées Européennes du Patrimoine*, organisation de concerts, élaboration de différentes publications, diffusion gratuite de ses deux bulletins semestriels. Aujourd'hui la parution du 59ème numéro et déjà la préparation du 60ème pour soutenir Bernières, choisie comme site officiel pour l'accueil l'an prochain des 78èmes commémorations du Débarquement.
Pour tout cela, B.O.N. remercie chaleureusement ses adhérents et sympathisants pour leur soutien, non sans oublier bien sûr ses gentils annonceurs et souhaite à toutes et tous, malgré cette nouvelle vague de pandémie, de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Paul MAYER

LES ACTIVITES DE L'ETE 2021

Par Annie de GERY et Jean-Paul MAYER

B.O.N. avec l'école

A la demande de l'école de Bernières, B.O.N. a fait découvrir aux élèves le patrimoine bâti historique local.

Au cours de huit demi-journées, du 21 au 27 mai, B.O.N. a entrainé les classes, de la petite section de maternelle aux grands de CM2, accompagnées par leurs institutrices ou instituteurs dans le Bernières ancien : le Moyen Âge à travers les beaux murs de pierre, l'ancien port, l'église, un manoir et enfin le colombier de la Luzerne que seuls les «plus grands » ont exploré ; ou encore le Bernières du Débarquement.

Ce fut une grande joie pour nous que de montrer quelques éléments de notre village, pas toujours accessibles au regard de chacun.

Expérience à reproduire !!!

Et l'expérience s'est reproduite… profitant des Journées Européennes du Patrimoine qui étaient réservées aux enfants le **17 septembre,** B.O.N. avec les « maîtresses » des trois sections de maternelle ont fait successivement découvrir le colombier de la ferme de la Luzerne, aux plus petits qui ne l'avaient pas vu en mai et qui se sont extasiés devant les 2500 nids de pigeons abrités par ce surprenant bâtiment au toit exceptionnellement évasé, sans fenêtre et tout en rondeur comme on n'en voit pas dans le village.

L'entrée de chacun des groupes dans cette étonnante bâtisse était accompagnée d'un grand chœur d'étonnements qui résonnait sur les murs percés de boulins….suivi de nombreuses questions : un vrai plaisir pour les accompagnateurs.

Merci aux propriétaires de la Ferme de la Luzerne d'avoir à nouveau ouvert si spontanément leur grille et l'accès au colombier à la curiosité de nos petits Berniérais et de leurs accompagnants ! Tous ravis de la découverte.

13 août 2021 : Festival MusicaLaMer.

B.O.N. avait organisé un concert gratuit exécuté par un ensemble de musiciens professionnels de toutes origines, en séjour de musique à Ver sur mer : concert de clôture en l'église de Bernières-sur-Mer, à 21h dans un programme très éclectique « *L'Europe de Bach à Schubert et l'Amérique du Sud de Villalobos à Piazzola* »interprété par Frédérique GRUSZECHI, flûte ; Yvonne HANN, bandonéon ; Alejandro SCHWARZ, guitare ; Nina VILLELOUP, violon

Répétition l'après-midi ...

... Puis concert en soirée

Véritable succès, église pleine. Le maire de Bernières, Monsieur Dupont-Federici, s'est entretenu avec Monsieur Philippe Bertemont, professeur au Conservatoire de Caen, président du festival MusicaLaMer, pour de prochains concerts…

Merci à la Municipalité qui nous a octroyé une subvention de 1000 euros pour le défraiement des artistes.

18 septembre 2021 : Pierres en Lumières.

La manifestation régionale « Pierres en Lumières » qui s'inscrit dans le cadre national de « La Nuit des Musées », habituellement programmée en mai mais annulée pour des raisons liées au « COVID », B.O.N. avait, avec une certaine logique, reporté cette manifestation pour la faire coïncider avec les Journées Européennes du Patrimoine le samedi 18 septembre.

Entre 21 heures et 23 heures, deux cent seize visiteurs ont déambulé dans l'église illuminée par plusieurs centaines de chandelles et de lumignons, regardé un diaporama de multiples représentations de l'église et écouté avec enthousiasme et recueillement les sept musiciens de l'ensemble animé par Philippe Bertemont. Cet ensemble a joué en permanence des pièces de Beethoven à Ravel. Huit instruments résonnaient sous les voûtes : le piano d'Yves Petit, un violon, un violoncelle, deux flûtes, une clarinette, un cor et un basson… Quelle richesse ! Les musiciens - grand merci à eux - étaient, semble-t-il, ravis de jouer dans un tel espace, les visiteurs ont tous exprimé leur satisfaction et les organisateurs étaient comblés !

Soulignons cependant que les règles sanitaires appliquées ont notablement réduit le nombre des entrées de par l'exigence du «Pass sanitaire», tout comme le décalage de cette manifestation qui était la seule de ce genre à cette date, avec Lion-sur-Mer, et n'a pas pu bénéficier de l'afflux habituel de visiteurs.

19 septembre 2021 : Journée Européenne du Patrimoine (JEP)

L'annulation fortuite de l'accès prévu au parc du château de Quintefeuille a contraint B.O.N. à n'organiser que la visite commentée de l'église de La Nativité de Notre-Dame, et encore, sur une seule journée. Ce qui a fortement réduit la participation de B.O.N. à ces Journées Européennes du Patrimoine. Néanmoins l'accès au triforium, autorisé pour cette journée, a attiré quarante -six visiteurs qui ont suivi les guides avec attention et intérêt … et l'on fait savoir !

4 septembre : Forum des Associations

Bien sûr comme chaque année B.0.N. était présente sur ce sympathique forum qui nous a permis non seulement d'échanger avec les visiteurs, de leur présenter nos activités, nos publications ainsi que nos projets, mais aussi de rencontre avec plaisir les autres associations bernièraises.

Actions menées contre le projet de P.R.L

* 13 septembre : Pétition B.O.N.

B.O.N. lance une pétition sur internet pour dénoncer l'implantation d'un « Parc Résidentiel de Loisirs » (P.R.L.) à l'est de Bernières.

Comme vous le savez peut-être, Bernières est l'une des 11 communes du Calvados, au même titre que Deauville ou Trouville par exemple, à être classée en Site Patrimonial Remarquable (S.P.R.).

Aussi comment peut-on laisser installer ce Parc Résidentiel de Loisir (P.R.L.) à l'entrée est de Bernières, face à ce quartier de fermes anciennes et de maisons chargées d'histoire (voir B.O.N. n°58, décembre 2020, p.2 -10) alors que la qualité des entrées de ville sont aujourd'hui un enjeu majeur pour toutes les communes qui entendent mettre en valeur leur patrimoine.

Parc « résidentiel » qui n'en a que le nom, un ensemble de 48 parcelles sur 20.000 m², pourvues de constructions légères, de 43 à 82m², proches de cabanes de chantier, revêtues d'un bardage en plastique, sans aucun traitement architectural et qui, de plus, va concourir à l'imperméabilisation de 3.000 m² d'herbages, sans compter les voies d'accès, de dessertes et les parkings nécessaires à ce nouveau quartier. Car il s'agirait bien d'un nouveau quartier, ces minuscules parcelles étant en accession à la propriété. Si vous souhaitez soutenir B.O.N. dans la défense de notre environnement et, vous aussi, vous opposer à ce projet, n'hésitez pas à signez cette pétition en suivant ce lien sur internet :

https://chng.it/LhZY5XMCbG

*** 20 septembre**, B.O.N. a eu une réunion en mairie avec Monsieur le Maire au cours de laquelle ont été exposés les arguments de notre opposition à ce projet, arguments qui sont loin d'être seulement d'ordre esthétique ! Entre autres :

* Erreurs manifestes de fond dans le permis d'aménager délivré en avril dernier

* La cession à la commune de 6000 m² proposé par le promoteur est insuffisant pour faire sortir la zone d'aménagement du périmètre du S.P.R.

* Le projet, malgré l'avis donné par les services instructeurs de ce dossier à la Municipalité, est beaucoup plus proche d'une opération de lotissement que d'un P.R.L.

*** 21 septembre,** nous avons fait constater par huissier une autre infraction concernant ce projet et qui pourrait se révéler porteuse d'un possible recours..

*** 16 octobre,** nouvelle réunion avec Monsieur le Maire pour faire le point sur nos précédentes observations : aucune possibilité pour lui, nous a-t-il affirmé, de revenir en arrière pour modifier sa position, les délais pour le faire étant écoulés.

Seules solutions :

- que le recours en cours introduit par un riverain aboutisse favorablement, remettant en cause le projet de P.R.L.

- ou que B.O.N. introduise également un recours au Tribunal administratif. Et c'est précisément ce que nous envisageons de faire. Dans ce sens, nous venons non seulement de consulter un avocat spécialisé mais aussi d'affilier notre association à la Fédération nationale *Patrimoine Environnement* qui nous assurera de son support juridique.

Affaire à suivre et que nous suivons de très près !

DEMANDE D'ADHESION à B.O.N.

Vous désirez encourager notre action et la rendre encore plus efficace, rejoignez-nous et adhérez à notre association : (découpez) ou mieux, recopiez cette demande

Nom :.....Prénom .....

Adresse :.....Code postal .....Ville :.....

Téléphone (s) : ..... Courriel : .....

Adhésion de membre actif : 20 €, ou 30 € pour un couple. Cotisation pour l'année civile en cours

Les voies romaines aux environs de Bernières

Par Nicolas Mathieu

Sur la carte du dictionnaire des rues de Bernières de B.O.N. [1] on remarque à l'arrière du bourg une rue toute droite d'est en ouest, parallèle à celle qui est un peu plus loin vers la mer. C'est le « Chemin de la Grande Voie » dont le dictionnaire précise qu'il se prolonge sous le nom de « Voie romaine » d'un côté vers St-Aubin et de l'autre vers Reviers. Mais au-delà, jusqu'où allait cette voie ? A quel réseau routier régional était-elle reliée ?

De nombreuses recherches ont été effectuées pour identifier les routes romaines, côtières et intérieures, autour du site actuel de Bernières, car l'occupation romaine entre les rivières de la Seulles et de l'Orne était dense. Ici notre attention porte surtout sur deux cartes reproduites au début d'un livre de l'abbé Masselin sur l'histoire de Bayeux publié au XIX^{e} siècle [2]. La première carte couvre la période impériale du Ier au IIIe siècle, la seconde du IV^{e} au X^{e} siècle. Curieusement le texte du livre n'offre pas de commentaire sur ces cartes. Elles contiennent néanmoins beaucoup d'informations que l'on peut résumer en gardant comme repère le site de Bernières.

Sur la première carte, on voit une route côtière bien horizontale reliant Bayeux (Augustodorus) à Lillebonne (Juliobona), laquelle devait passer non loin de Bernières et du Cap Romain. Cette route est bien connue des historiens [3], [4]. On l'appelait « route de Bayeux ». La route fut ouverte au premier siècle, probablement sur un tracé celtique. Elle a d'abord été construite pour servir à la circulation des troupes romaines en reliant les camps romains de la côte afin de faciliter la conquête de l'Angleterre et plus tard, en vue d'assurer la défense de la côte contre les incursions saxonnes à partir du IIIe siècle.

Basse Normandie du Ier au IIIe siècle dans la première carte de Masselin

La route de la côte se doublait à partir de Reviers d'un autre chemin parallèle que l'on trouve du côté de Basly, en direction de Douvres. Une recherche archéologique effectuée aux alentours de Douvres a montré que les deux routes parallèles ont servi de point de repère pour l'arpentage de terres agricoles [5] révélant ainsi une activité agricole organisée selon des plans cadastraux. La présence d'une agriculture avancée à l'époque romaine dans les terres avoisinant Bernières est aussi perçue par la présence de plantes cultivées dans l'antiquité et revenues par la suite à l'état sauvage. On les retrouve au bord des chemins comme plantes étrangères à la flore spontanée locale [6]. Au-delà de leur utilité en tant que point de repère pour les arpentages, les routes de la région servaient à acheminer des produits agricoles et autres articles échangeables liés à l'agriculture.

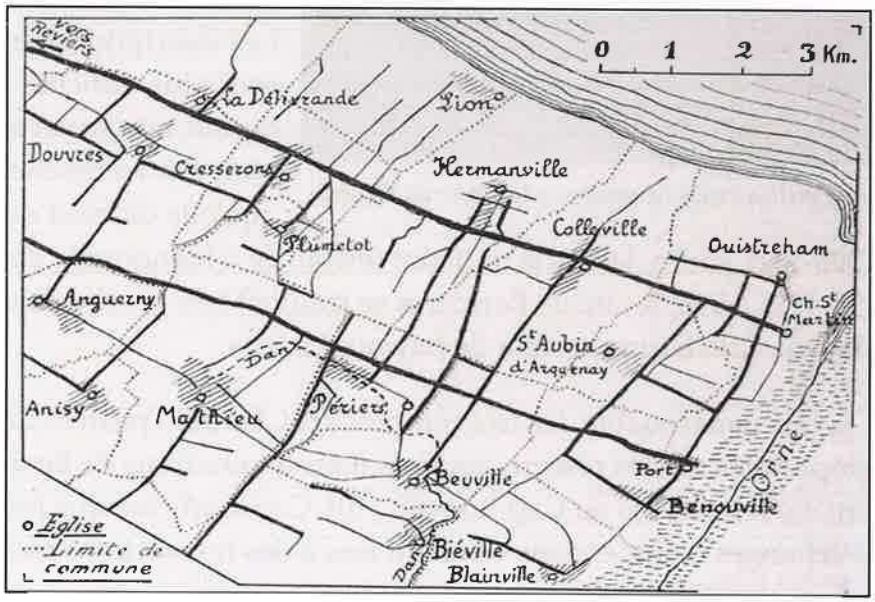

Arpentage entre deux voies parallèles – Région de Douvres

Il est possible cependant que les voies qui longeaient la côte n'aient pas été si importantes car elles ne figurent pas sur la « Table de Peutinger », la plus ancienne carte que l'on connaisse sur le tracé des routes romaines [7]. La route représentée schématiquement sur la carte relie Bayeux (Augustodorus) à Lisieux (Noviomagus), en passant par Vieux-la Romaine (Aragenua), une route allant plus vers l'intérieur des terres.

Région Armorique de la Table de Peutinger

La route Bayeux-Lisieux figure par ailleurs sur la première carte de l'abbé Masselin. Celle-ci est plus repérable dans sa totalité sur le terrain que la route côtière, car on a retrouvé trois bornes principales, encore appelées bornes milliaires : une sur la route de Bernières à Bayeux, une autre à Vieux-la-Romaine, une troisième à Frénouville vers Lisieux [8].

La borne de la route de Bayeux date de l'empereur Claude qui régna de 41 à 54 apr. J. -C. L'inscription latine qui reste encore visible est incomplète, mais une fois restituée grâce à des analogies avec d'autres pierres, cela donnerait : TI. CLAUDIUS DRUSI FILIUS CAES. AUGUSTUS GERMANICUS PONTIFEX MAXIMUS TRIBUNICIA POTESTATE V IMP. XI P.P. COS III DESIGNATUS IIII A.M.P.V, ce qui signifie « Tibère Claude fils de Drusus, César

Borne milliaire du Manoir sur la route de Bayeux

Auguste, Souverain Pontife Germanique, ayant pouvoir de Tribun depuis 5 ans, Empereur depuis onze ans, Père de la Patrie. En la 3e année de son Consulat et sa 4e année comme Consul désigné » [9]. Voilà un véritable Curriculum Vitae inscrit sur une colonne de pierre ! La dernière ligne A. M. P.V est une abréviation pour indiquer que la borne se trouve à 5 mille pas de Bayeux (un pas romain = un double pas habituel = 1,47 mètre).

Les inscriptions de la borne de Vieux-La-Romaine sont plus difficiles à interpréter car, à un moment donné, elle aurait servi de coffrage pour un cercueil, mais des recherches approfondies semblent indiquer qu'elle daterait de la période du règne de Constantin (306-331). Enfin, la borne milliaire retrouvée à Frénouville date du règne de l'empereur Trajan (98-117) Ainsi, le site de Bernières se trouvait très proche de deux axes routiers : celui de Bayeux-Lillebonne et celui de Bayeux-Lisieux.

Or, fait remarquable, les trois empereurs Claude, Trajan et Constantin qui ont laissé leurs empreintes sur les réseaux routiers dans les environs de Bernières sont ceux dont les monnaies ont été retrouvées au Cap Romain [10]. Ceci confirme que les routes offraient un moyen d'échanges commerciaux donnant lieu à des transactions monétaires, lesquelles ont laissé des traces significatives.

Qu'est-il advenu de ces routes à partir du IVe siècle, au moment où l'empire romain se fragilise? Sur la seconde carte de Masselin montrant les changements du IVe au Xe siècle, Caen apparaît sous un nom d'origine saxonne, Cathom. Or, sur la carte précédente, le nom de Caen n'était même pas inscrit. En effet jusqu'au IIIe siècle ; Caen n'existait pratiquement pas en tant que cité. Il y avait là seulement un petit village d'activité artisanale. [11]. Vieux-la-Romaine était alors le centre de redistribution des routes régionales. Cependant, avec cette seconde carte, on voit apparaitre une liaison nouvelle Caen-Lisieux, à côté du tracé repris de la première carte qui relie encore Bayeux (Baioca) à Vieux et Lisieux (Lexovium).

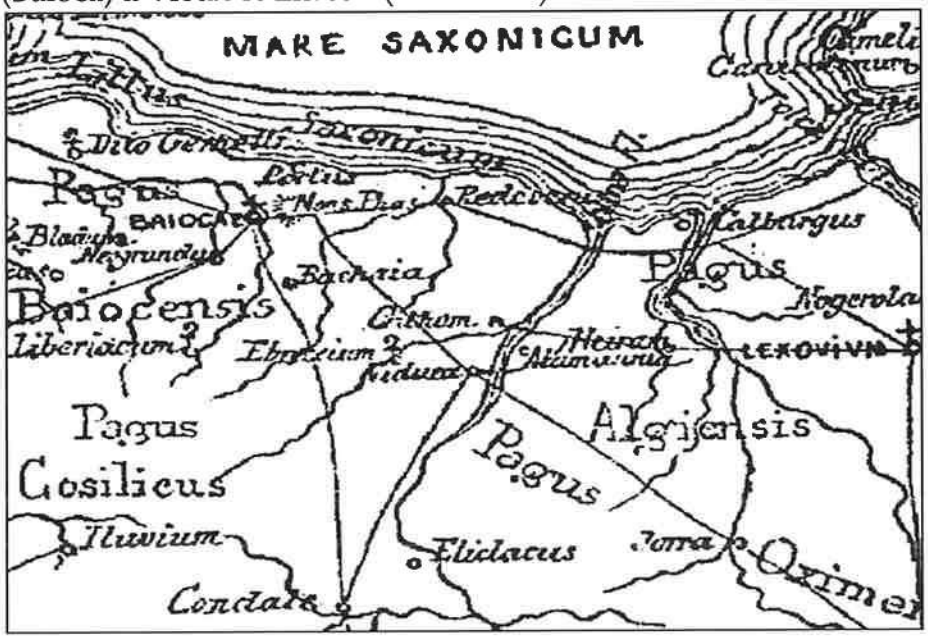

Basse Normandie du IVème au Xème siècle dans la seconde carte de Masselin

Sur cette même seconde carte de Masselin, une boule surmontée d'une croix, encore appelée orbe, figure aux emplacements des cités de Bayeux et de Lisieux.
L'orbe indique la présence d'une autorité spirituelle et temporelle et dans ce cas, d'un évêché. Les évêchés de Bayeux et Lisieux étaient déjà bien implantés dès IV[e] siècle.

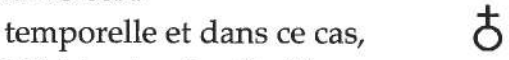

Orbe : un symbole d'autorité

Que reste-t-il aujourd'hui des réseaux routiers de l'Antiquité ? En ce qui concerne la route côtière, l'origine romaine des départementales 12, 176 et 35 de Bayeux à Bénouville est encore repérable à plusieurs endroits, mais la prolongation au-delà de Bénouville, manque de repérages en l'absence de vestiges de bornes milliaires.

Route de la côte vers Lillebonne : la section Bayeux-Bénouville Route de Bayeux : voie toute droite = voie romaine

Il est plus facile de retracer la seconde route de l'intérieur, à cause des trois bornes retrouvées. Si un automobiliste décide d'aller de Bayeux à Lisieux en passant par Vieux-la- Romaine à travers la campagne au moyen des routes secondaires et, au lieu de prendre l'autoroute A13, choisit d'emprunter l'ancienne route vers Lisieux, il franchira les bornes milliaires de Bayeux, Vieux, et Frénouville.

Route intérieure: le passage aux 3 bornes milliaires, Bayeux-Vieux-Frènouville

Avec le temps, Caen est devenu le centre régional de redistribution routière à la place de Vieux-la-Romaine. En fait, Caen n'était pas loin. Aujourd'hui la ville de Caen est toujours visible

depuis le site de Vieux. Maintenant, on dit « Caen-la Mer » Il y a plus de 1500 ans les Gallo-Romains auraient plutôt parlé de « Vieux-la Mer » ou encore de « Bayeux-la-Mer ».

Un lien qui a bien survécu à la centralisation de Caen est celui des deux évêchés Bayeux et Lisieux, reliés institutionnellement et géographiquement au point qu'ils ont fusionné. Il est intéressant aussi de noter que leur sigle commun représente deux poissons. Le dessin du poisson était un signe, à l'époque secret, d'identification et de communication des chrétiens dans l'Antiquité durant les persécutions.

Logo du Diocèse de Bayeux-Lisieux

On peut tenter de conclure que le site actuel de Bernières était non seulement placé sur un tracé de voies de défense de l'empire romain, mais il faisait aussi partie intégrante d'un réseau routier plus vaste qui appuyait des échanges commerciaux donnant lieu à une circulation monétaire et qui, dès le IV^{e} siècle, reliait les sièges de deux évêchés, lesquels continuent d'assurer leur fonction en partenariat.

Références

[1] Bernières Optique Nouvelle, *Dictionnaire Illustré des Rues de Bernières-sur-Mer*, juin 2018

[2] M.-J. Masselin, *Le Diocèse de Bayeux du Ier au XI^{e} siècle*, Imprimerie de A. Domin, Caen, 1898

[3] Hervé Léguillon, *Bernières-sur-Mer, Des Origines à la Révolution*, Imprimerie Caennaise, 1927, chapitre II

[4] Abbé Jean Marie, *Histoire de Douvres-la-Délivrande jusqu'en 1870*, Imprimerie de Douvres, 1987,p16

[5] L. Musset, *Arpentage Antique en Normandie*, Revue Archéologique, tome XXVIII, juillet-décembre 1947,p. 31-51

[6] A. Chevalier, *L'Archéologie de l'alimentation* de F.Gidon, Revue Botanique appliquée et d'agriculture coloniale, Bulletin no.197, janvier 1938,p. 30-33

[7] La Table de Peutinger, Odeum

[8] Art de Basse Normandie, no.87, Orep

[9] Abbé Jean Marie, *La Côte de Nacre des Origines jusqu'au XI^{e} siècle*, Edition Charles Corlet, 1983, p. 57

[10] N. Mathieu, *Anciennes monnaies au Cap Romain*, B.O.N. Bulletin no. 57, p. 20-22

[11] J.-Y. Marin, *Caen du milieu du IV^{e} au début du XI^{e}siècle*, Archéologie médiévale, 1986, p. 105-120

La pierre de Caen s'exporte par la mer ... Addendum

Page 13 du bulletin n°58 de l'été 2021, la figure 5 illustre, au travers d'une maquette, les livraisons de la pierre depuis Caen pour la construction de la Tour de Londres. L'origine de cette maquette nous était alors inconnue ... Et nous n'apportions aucune référence. Un Berniérais, P. Le Ray, fidèle lecteur du bulletin de B.O.N., l'a reconnue et pour cause car elle sortait de l'atelier caennais du maquettiste Patrick Guillou dont il est le successeur ! Et il nous a confié ces jolis clichés. A. de GERY

Débarquemernt de la pierre de Caen sur la Tamise pour la construction de la Tour de Londres

Edification de la Tour de Londres

Cette maquette[1], comme celle de la cathédrale de Winchester, a été exposée au Musée de la Tapisserie de Bayeux pour illustrer l'introduction de la pierre de Caen par Guillaume le Conquérant pour la construction d'édifices prestigieux en Angleterre et singulièrement, dès la fin de l'année 1066, pour l'édification de la Tour Blanche, donjon de la Tour de Londres sur le bord de la Tamise, emblématique de son nouveau pouvoir .

La cathédrale de Winchester, comme toutes les cathédrales saxonnes d'Angleterre qui ont alors été remplacées par les Normands, a été construite de 1079 à 1093, date de sa dédicace.

La cathédrale de Winchester en construction

1. Les documents qui ont permis la reconstitution de ces monuments sont, pour la plupart, des documents anglais , relevés de plan d'architecte, littérature sur les différentes phases de construction, expositions au Musée de Normandie sur les châteaux de Guillaume le Conquérant à Richard Cœur de Lion en 1987, et les minutes d'un colloque de la Société d'Archéologie médiévale à Caen en 1987 .
La reproduction des bateaux utilisés pour le transport maritime de la pierre s'est appuyée sur de nombreuses recherches rapportées dans un article sur la construction navale à l'époque de Guillaume le Conquérant (Eric Rieth, laboratoire d'histoire maritime au CNRS).

Petite histoire de l'enluminure et de la calligraphie

Par Hélène LUYCKS

Le très riche passé médiéval de notre village a justifié et justifie encore de nombreuses recherches dans les archives tant religieuses que civiles ou administratives. Hormis l'information que l'on vient y chercher, le contact avec les chartes, les notices et autres documents anciens antérieurs à l'imprimerie suscitent pour ces seuls supports un vif attrait par la qualité du décor qui entoure les textes et leur calligraphie.

Cet art de l'enluminure et de la calligraphie, patrimoine artisanal, perdure, en témoignent de récentes expositions dont la dernière en octobre 2021 à l'Ecole des Chartes : *Enluminures médiévales, aspects théorique et pratique.*

Par chance, Hélène Luyks, enlumineus et berniéraise nous raconte étape par étape les secrets et la petite histoire de cet art séculaire.

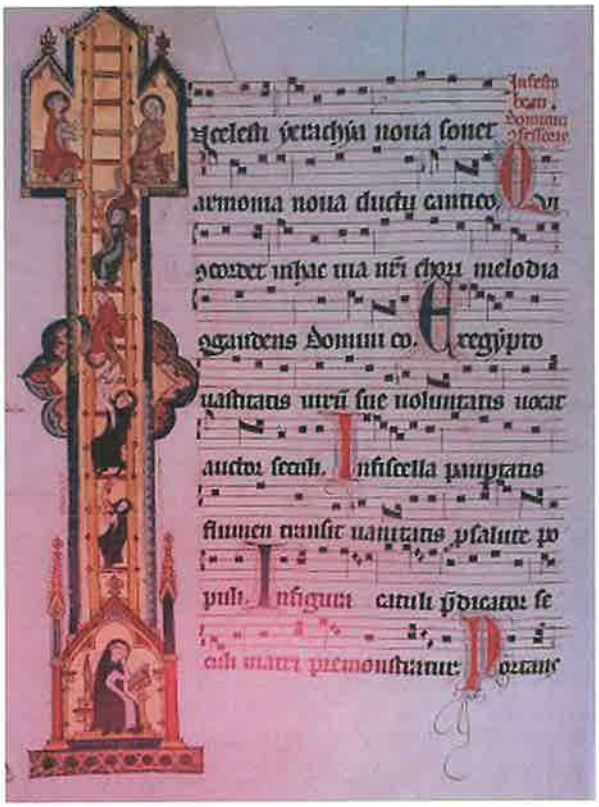

Le mot *enluminure*, du latin *illuminare* qui signifie mettre en lumière, désigne l'art de décorer les manuscrits. C'est une décoration exécutée à la main qui orne un manuscrit (du latin *manus*, la main et *scribere* écrire). C'est une pratique typiquement médiévale dont les motifs et les styles ont considérablement varié selon l'époque et le lieu de fabrication (création ?).

L'enluminure a d'abord eu la fonction de clarifier le texte qu'elle accompagne : en effet dans les manuscrits médiévaux, il n'existe ni ponctuation ni numérotation de pages, de chapitres ou de paragraphes. Pour faciliter la lecture, un certain nombre de repères visuels sont mis en place. Les initiales bleues et rouges, d'abord sans ornement, jouent le rôle d'alinéa : on parle aussi de *miniatures* car ces lettres sont tracées avec du minium (pigment rouge à base de plomb). De la même façon les *rubriques* du latin *ruber*, rouge, permettent d'identifier rapidement le contenu de la page. Les lettrines clarifient les priorités du texte.

Il est possible de recenser plusieurs types de lettrines. Les initiales les plus modestes sont peintes en rouge, bleu ou vert. Mais il en existe de plus complexes comme les lettrines[1] **filigranées** avec des fioritures dans les marges du texte (frises de feuilles de vigne ou d'acanthe à l'époque gothique). Ou encore les lettrines **champies**, sur fond d'or, les lettrines **ornées** de plantes, d'animaux ou d'entrelacs, les lettrines **animées** où le corps d'un personnage se tord pour donner la forme de la lettre. Ou d'autres

[1] Le terme, toujours en vigueur, existe sur le clavier des ordinateurs.

encore, les lettrines **historiées** qui servent de cadre à une scène narrative en attirant l'attention du lecteur sur le contenu du chapitre.

lettrine filigranees

lettrine champie

lettrine ornée plantes,animaux et entrelacs

lettrine animée

lettrine historiee

L'espace des marges laisse libre cours à l'expression, petits sujets profanes qui se cachent, drôleries.

L'enluminure devient alors une véritable décoration qui illustre le texte, met en lumière son sens, l'image étant plus explicite que les mots. La feuille d'or ou d'argent reflète concrètement la lumière et symboliquement la lumière divine.
L'art de l'enluminure est un art qui s'étend de la chute de l'Empire romain du V^e^ jusqu'au XVI^e^ siècle où l'imprimerie remplace les mains du copiste et du *miniator*.
La miniature quant à elle, est une peinture autonome de petite dimension, qui s'évadera du livre pour devenir une œuvre d'art à part entière, n'obéissant à aucun code.
La production littéraire trouve refuge jusqu'au XI^e^ siècle dans les centres religieux occidentaux, en particulier dans les monastères. Les livres que l'on trouve sont surtout des textes religieux (bibles, antiphonaires[2], sacramentaires ou livres d'heures. Cet art est en mutation constante et progressive, liée

[2] Recueils de partitions grégoriennes de la musique liturgique catholique.

aux transformations spirituelles, politiques, sociales et économiques du moment :
* Le Haut Moyen Âge (Ve - VIIesiècle)
* La période carolingienne (IXe - Xe siècle)
* La période romane (fin Xe - fin XIIe siècle)
* La période gothique (XIIIe - XVIe siècle)

Aujourd'hui l'enluminure n'a rien d'une technique désuète, bien au contraire. Elle s'applique à retrouver des méthodes anciennes et sert à orner des diplômes, des faire-part, des arbres généalogiques…C'est également une belle façon de marquer un évènement comme une naissance, un mariage ou un anniversaire. Il faut porter un autre regard en s'inspirant de manuscrits d'époque et de styles différents et composer sa propre interprétation.

La technique

J'ai travaillé l'enluminure après avoir suivi plusieurs stages à Rouen, Jumièges, au Mesnil Jourdain où Dominique Sauvagère m'a confié cet art dans le respect des méthodes ancestrales ; techniques détaillées dans le *Traité de la peinture* de Cennino Cennini, peintre et écrivain toscan de la période gothique tardive et élève d'Agnolo Gaddi.
L'enluminure nécessite un équipement spécifique et de qualité :
Les pinceaux, les plumes, les encres, l'or ou l'argent (feuilles d'or de 22 ou 24 carats ou à la coquille), le parchemin (veau, chèvre, mouton) que l'on peint sur la couche papillaire, le parchemin végétal, le papier coton, le papyrus. C'est sur le *levkas* (du grec *leukos* qui veut dire blanc) composé de blanc de Meudon, de colle animale sur une planche de bois, que je travaille l'enluminure.
Après avoir effectué mon dessin ou une reproduction, j'en repasse les contours au pinceau (sépia ou terre d'ombre).

Pour la pose de l'or, j'utilise un mordant au jus d'ail sur 2 ou 3 couches. Je laisse sécher quelques minutes, puis à l'aide d'un petit tube de papier, je souffle de l'air chaud pour appliquer la feuille d'or. Pour donner du relief, j'utilise l'assiette à dorer (matière préparée à base de miel, colle de poisson, blanc de Meudon et de bol d'Arménie). L'assiette à dorer se polit avec un brunissoir en agate qui lui donne une surface brillante.
La mise en couleur se fait avec des pigments d'origine minérale, animale ou végétale, réduits en poudre, mélangés avec un liant à base de jaune d'œuf appelé *tempera* (du latin *temperara* , détremper). Le broyage du pigment se fait avec une molette en mouvements circulaires sur une plaque de porphyre ou de verre dépoli. L'application des couleurs se pratique en couches successives très fines afin d'éviter les traces de pinceau. Il peut arriver d'avoir besoin de peindre sur l'or, j'utilise alors du fiel de bœuf dans le pigment.

La calligraphie

L'apparition de l'imprimerie vers 1450 ne fit pas tarir la demande de documents manuscrits et l'art du bien-écrire conserva toute son importance. Les maîtres calligraphes se mirent à produire des traités détaillant les différents types et styles qui forment la base des calligraphies que nous employons encore aujourd'hui. Au Moyen Âge, les scribes composaient leurs encres avec du noir de fumée mélangé à de la gomme et de l'eau. On obtenait un produit remarquablement stable comme en témoigne l'excellente qualité des manuscrits qui ont traversé les siècles. Pour ma part, j'utilise de l'encre ferrique selon une recette médiévale à base de tanin et de sulfate de fer.

Quelques exemples d'écritures :
* Onciale anglaise (V[e] et VIII[e] siècles) à gauche
* Semi onciale (VII[e] et VIII[e] siècles) à droite.

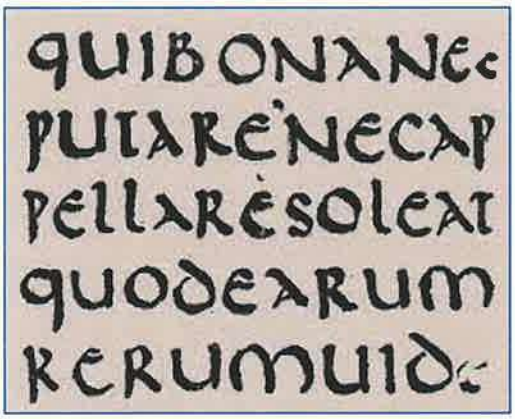

* Ecriture gothique, *textus quadratus*, à gauche : convient parfaitement aux travaux d'ornementation.
* Ecriture *rotonda* ou ronde, à droite.

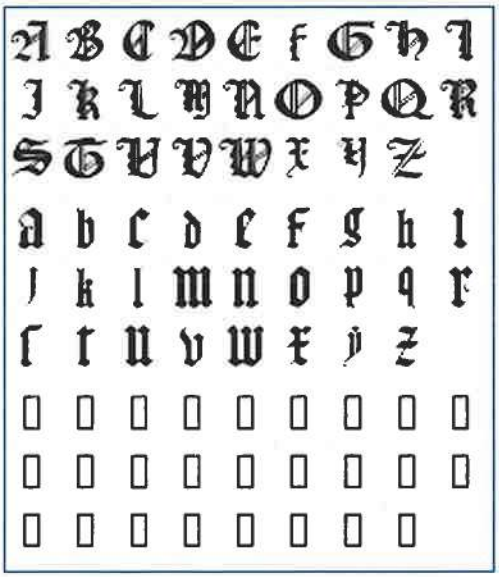

De nos jours, cet art est peu connu. Il demande de la précision et de la patience, voire de la passion. Cette passion, j'essaie de la transmettre et de la faire perdurer. Notre monde change mais le patrimoine transmis se met à notre service pour nous permettre d'obtenir du moderne et du contemporain car pour faire vivre un savoir-faire, il faut le faire évoluer avec le temps.

Histoire

Comment sommes-nous arrivés à Bernières ?

La nature même de la population de Bernières ne cesse d'évoluer non seulement de par ses lotissements, mais aussi de par ses résidences secondaires. Il existe toujours cependant un fort noyau de Berniérais de souche.
Continuons à esquisser ici la composition sociologique de notre village, telle qu'initiée par le n°48 de B.O.N., par quelques portraits de Berniérais choisis au hasard.

Christine D. : Née en région parisienne, j'ai vécu à Sceaux dans les Hauts de Seine toute mon enfance et mon adolescence.

De 1976 à 1981, je suis fréquemment venue en Normandie, à Luc-sur-Mer, face à la mer. J'y ai passé mes vacances d'été, pendant quinze jours tous les mois d'août. Le temps passant, et bien qu'habitant Fleury-sur-Orne, nous venions souvent, avec mon compagnon, à Saint-Aubin au Cap Romain pêcher bouquets, moules et tourteaux. C'est alors que nous avons découvert ensemble Bernières-sur-Mer que j'ai commencé à aimer.

Un peu plus tard, nous avons été hébergés pendant quelques mois, à Bernières, à côté de l 'église, et avons apprécié de plus en plus la commune.

Nous pouvions tout faire à pieds en profitant à la fois du vieux village et de ses rues, comme de la mer, avec une vie plus calme. C'est ainsi que j'ai pu faire beaucoup de marche, rencontrer des « gens » et me faire des relations. Nous avons alors décidé de nous fixer définitivement à Bernières.

Nous nous sommes provisoirement installés à la Croisette, résidence bien agréable par sa localisation et sa fréquentation et nous rénovons maintenant notre future maison, située à 300 mètres de notre appartement actuel. Nous sommes heureux de notre choix que nous ne regrettons pas.

Bruno L. : Normands ni l'un, ni l'autre, nous nous posions la question de trouver un lieu qui nous permette, à la retraite, de passer du temps en nous évadant de la grande ville. Nous cherchions dans un rayon de 300 km maximum de la région parisienne.

Après un périple routier de 280 kms, quel ne fut pas notre plaisir de découvrir la mer depuis les hauteurs de Bernières-sur-Mer, au départ de la route dite « les dix clochers ».

Notre première impression fut l'immense et belle surprise procurée par les contrastes de couleurs entre le ciel et la mer, entre la couleur bleue tendre du lin, puis jaune appuyé du blé et le ciel d'un bleu intense. Après un court séjour sur la côte de Nacre chez une excellente amie, quelques visites de biens immobiliers nous parurent nécessaires. Un seul rendez-vous avec un agent immobilier a suffit pour dénicher le bien de nos attentes.

Aujourd'hui, nous avons concrétisé notre souhait et sommes ravis de vivre à Bernières quelques semaines chaque mois. Nous apprécions la tranquillité de la commune, la richesse de son patrimoine historique, ses châteaux et maisons anciennes en pierre de Caen – qu'il nous reste à mieux découvrir - ainsi que l'accueil des Berniérais. Si nous avions su, nous serions venus plus tôt !

Marie-Caroline C. : Depuis l'âge de treize ans, je passais mes vacances (en partie !) dans la maison de mes parents à Bernières. Plus tard, je m'y suis mariée. Et à leur tour, mes quatre enfants y ont passé leurs vacances avec les cousins. Un jour mon mari et moi sommes tombés amoureux d'une vraie « ruine », chargée d'histoire… Nous l'avons rendue accueillante et nous avons tourné le dos à Paris pour le charme de la campagne, de la mer et du village. Très vite des activités se sont présentées à nous : on se sent bien et nous ne regrettons absolument pas ce choix de vie !

Jean-Pierre V. : Mon nom est typique des Vikings d'origine danoise et je suis marié à une méditerranéenne.

Je suis né à Caen dans une cité d'urgence de la Normandie bombardée.
Et ma première photo, dans mon landau, a été prise en 1951 à Bernières …
Pendant toute mon enfance et mon adolescence, je passais six mois par an chez ma grand-mère Marguerite qui habitait dans une cour, rue Montauban, maison que je possède toujours. J'ai été enfant de chœur à Bernières et y ai fait ma communion.

Nous vivions à cinq dans 38 m² avec le confort de l'époque. En conséquence, j'ai passé beaucoup de temps dehors…Surtout sur la plage à pêcher et à naviguer. Mon voilier d'ado est toujours opérationnel.
Après une carrière maritime, j'ai découvert les « joies » de la région parisienne. Pendant trente ans, nous avons fait la navette avec nos enfants.
Je suis, évidemment, propriétaire d'une cabine de plage tout comme mes enfants qui profitent à leur tour de la maison de leur arrière-grand-mère.
L'âge de la retraite ayant sonné, mon épouse a fait le choix de notre nouveau lieu de résidence principale et nous avons eu l'opportunité d'acheter l'ancien abattoir municipal.

Les têtes sculptées dans la partie romane de la nef de l'église de Bernières : motifs décoratifs ou messages à décoder ?

Par Annick FLOHIC

*PRECISONS QUE CET ARTICLE EST UNE HYPOTH7SE DE RECHERCHE DE LA SYMBOLIQUE DE CERTAINS ELEMENTS DE L'EGLISE_*

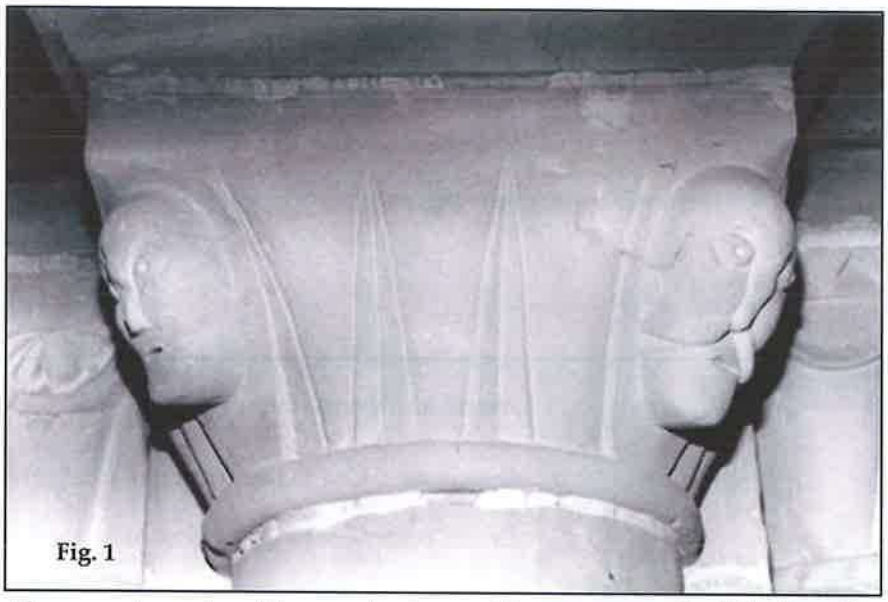
Fig. 1

Durant les premiers siècles de la chrétienté, l'évangélisation des campagnes en Normandie a été menée par de fortes personnalités dont plusieurs sont devenues des saints, mais elle a été assez lente, car durant plusieurs siècles, des pratiques religieuses celtiques ont côtoyé les cérémonies chrétiennes dans les églises. On peut même se demander si certaines représentations celtiques ont survécu plus tard à travers les édifices religieux. Les têtes sculptées sur les chapiteaux de la partie romane de l'église de Bernières sont mystérieuses. Elles pourraient aller au-delà de la simple décoration. Seraient-elles une allusion démoniaque pour nous rappeler que le mal existe ? Elles sont trop paisibles pour cela. Seraient-elles des portraits de personnalités de l'époque ? Probablement pas car elles ont un caractère plutôt anonyme. Alors, seraient-elles dans la tradition celtique un gage d'éternité, une source de spiritualité ? C'est ce dernier point que cet article essaie de développer sans prétendre apporter une interprétation définitive.

En entrant dans l'église, le regard est attiré par ces curieuses têtes masculines qui ornent les corbeilles de quelques piliers. Certaines portent des moustaches (fig.1), détail permettant d'identifier des anglais car Guillaume le Conquérant, pour affermir son pouvoir en Angleterre, prit la mesure symbolique d'en interdire le port. Pourquoi ces têtes dans un tel lieu ?

Aujourd'hui, on ne le sait pas exactement ; de nombreuses réponses sont possibles. Remontons à l'époque où la culture celtique, née en Europe Centrale (vers 900 avant J.C.) entre le Rhin et le Danube, déferla en vagues successives vers le sud (Italie, Espagne) jusqu'aux Îles Britanniques vers le nord-ouest. A l'heure actuelle, l'Irlande est la fidèle gardienne de cette culture dont la première strate est constituée de récits héroïques de contes, de poes riches d'enseignements. Dans son livre extraordinaire par son contenu et ses illustrations, *Le livre de la sagesse celte* de Juliette Wood nous donne un début d'explication dans le conte suivant :

Un jeune guerrier, Donn Bo, est célèbre dans toute l'Irlande pour la beauté de ses chants entonnés à la gloire de son seigneur Fergal lors des banquets célébrant ses victoires. Au cours de violents combats, ils sont tués tous les deux et, suivant la tradition, décapités et abandonnés sur le champ de bataille. A la nuit tombée, un guerrier du clan victorieux, à la recherche d'une tête « de valeur », est attiré par un chant sublime. C'est la tête de Donn Bo qui chante. Il l'emporte, la dépose dans la salle où son seigneur fête sa victoire. Celui-ci demande à la tête de chanter pour lui. Alors, la tête détourne son regard et entonne un chant funèbre qui arrache des larmes aux guerriers les plus endurcis...

Ce récit nous apprend que les Celtes considèrent la tête comme le siège de la vie. Gage d'éternité, elle est le siège de l'intelligence, de la perception, de l'invisible, la source de la spiritualité.
La tête est protectrice. En cas d'épidémie, une tête embaumée, enterrée à la limite du territoire d'une tribu, constitue une protection éternelle pour la population. Elle repousse les mauvais esprits.
Ces peuples croient en l'immortalité de l'âme et ne craignent pas la mort.

Les philosophes, historiens, géographes de l'Antiquité - comme Poseidonios, 135 avant J.C., Diodore de Sicile, Strabon, 53 avant J.C - 25 après J.C, font tous le même récit de cette collecte de têtes à laquelle se livrent les peuples Celtes.

Ils tranchent la tête de leurs ennemis, en font des colliers passés au cou des chevaux, ils les sculptent dans la pierre, ils les clouent aux portes des temples, des maisons, des oppidums (1).
Trois têtes clouées sur un linteau permettent de tourner son esprit vers le passé, de s'ancrer dans le présent et d'envisager l'avenir. Les têtes de prestige des chefs et guerriers célèbres sont embaumées à l'huile de cèdre, enfermées dans un coffre et exhibées aux visiteurs.

Le malheureux consul Postumius, tué et décapité en 216 avant J.C dans un combat contre les tribus de la Gaule cisalpine (2 et 3) termina sa carrière en vase à libation incrusté d'or dans un temple de cette région !

Ces récits évoquent les têtes sculptées de l'oppidum d'Entremont au nord d'Aix en Provence, les piliers et les stèles de Roquepertuse près de Velaux (Bouches du Rhône) creusés de cavités destinées à recevoir les têtes. Les ossuaires bretons des XV[e] et XVI[e] siècles en sont la très lointaine réminiscence. Comme celui de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon dans le Finistère (fig.2) : un enfeu derrière le chœur abrite 35 têtes (dans les années 1930) provenant du cimetière et dans ce cimetière, plusieurs petits ossuaires à colonnettes s'adossant au mur de celui-ci.

Fig. 2 Ossuaire et cimetière (Saint-Pol-de-Léon).

En observant attentivement les têtes de notre église bernièraise, on peut leur trouver « un air de famille » avec celles d'Entremont, vieilles de 2500 ans. Sont-elles la trace d'une antique cohabitation de pratiques religieuses différentes ?

Prenons deux exemples : saint Corentin, évêque de Quimper vers l'an 400, disait qu'il avait bénéficié de l'enseignement des druides, hommes de sagesse et de savoir, astronomes, mathématiciens, médecins, diplomates, guides spirituels des tribus, dans un cadre de transmission uniquement orale. Il cite le nom du grand druide : AL-HIR-BAD qui enseignait sous les arbres de la forêt de Plomodiern (Finistère). Ils

étaient donc toujours actifs alors que de nombreux adeptes embrassaient le christianisme en Armorique.

Quant à la tradition des têtes protectrices, rappelons que le chef de saint Yves (1253-1303) est vénéré dans la cathédrale de Tréguier. Le 19 mai, les avocats venus du monde entier se rassemblent en une cérémonie émouvante autour de leur saint patron.

Fig. 3

Fig. 4

Notons que nous avons déjà trouvé dans notre église de Bernières deux symboles de protection et de prospérité du village, antérieurs au christianisme :

* *La Sheela-Na-Gig* (fig.4) dans le chœur, à droite quand on se place face à l'autel.
* *Les hommes verts liés au culte de l'arbre,* (fig.3) culte majeur pour les Celtes. Le chêne, porteur du gui est le plus vénéré.
Le plus visible d'entre eux se situe sur le pilier de gauche à l'entrée du chœur près de la statue de la Vierge. Il est très reconnaissable avec ses branches qui sortent de la bouche.
Les autres se présentent sous la forme de toutes petites têtes cachées dans les feuillages des chapiteaux situés dans la zone du baptistère, au fond de l'église.

Dans ce contexte, on peut imaginer que ces têtes de la nef centrale auraient aussi une fonction protectrice. Remarquons aussi que sur le pilier de gauche trois têtes sont regroupées.... Est-ce une triade involontaire ? Les sculpteurs ont traité ce sujet avec sobriété. Parfois la paupière est baissée, l'œil clos mais sur la majorité des têtes, il est ouvert comme nous le lisons dans le conte cité plus haut : « *la tête détourna son regard* »

Nous ignorons tout, bien sûr, de leur état d'esprit, de leur culture et de leurs intentions.
Cette représentation de têtes très proche de celle des têtes coupées s'est sans doute transmise de génération en génération dans ces corporations, ancrant ainsi notre église dans un passé immémorial.

Notes

1- Oppidum : type d'habitat protohistorique fortifié.
2- La Gaule cisalpine englobait à peu près ce que l'on nommera la Lombardie et le Piémont
3- Pillage de Rome en -387 avant J.C . Repoussés par des envahisseurs vers la plaine du Pô, les Gaulois Sénons attaquent Rome et entreront dans la ville ; leur Brenn (chef) lancera le fameux « Vae Victis » « malheur aux vaincus »... leurs incursions deviendront le cauchemar des Romains.
4- Les Celtes étaient très attachés au chiffre 3 qui constitue un élément amplificateur

Bibliographie

* Bernard Launay, *La civilisation des Celtes,* éditions Famot, Genève 1975 p.11 à 49, p. 55 - 92
* Juliette Wood, *Le livre de la sagesse celte*, éditions Gründ 2001, p. 6 - 136
* Danièle et Yves Roman, *Histoire de la Gaule*, éditions Fayard, avril 1997 p.212 - 220
* Christiane Eluère, *L'Europe des Celtes*, édition Gallimard, coll. Découverte, octobre 1992, p. 109 - 126
* Fernand Benoit, *Entremont*, diffusion Ophrys 1969, p. 51 - 63
* Annick Flohic, *La Sheela-na-gig*, B.O.N n° 40, - juin 2012, p. 7-9
* Bernard Rio, *Le Cul Bénit : amour sacré et passions profanes*, éditions Coop Breizh_2013, p. 22 - 43
* Paul Gruyer, *Les Saint Bretons*, éditions Henri Laurens 1923, p. 11 - 16

Patrimoine

Petit patrimoine routier oublié,

Les Plaques de cocher

Par Annie de GERY

Trop haut perchées, devenues inutiles et non entretenues, les surnommées, plaques de cocher[1] » n'en sont pas moins l'objet de l'attention de collectionneurs et de dénicheurs de patrimoine caché, de restaurateurs invétérés d'objets du passé ou d'historiens de la route.
Décrochées ou ruinées, baladées dans des brocantes, ou obstinément accrochées à leur mur, leur chasse a commencé depuis plusieurs années, aboutissant le plus souvent à leur sauvetage.
A Bernières, nous avions retrouvé ou plutôt enfin remarqué (après d'autres) une de ces plaques…et puis une autre …et devant l'explosion d'intérêt qu'elles suscitent, nous avons eu envie de vous le faire partager.
Alors, après un brin d'histoire, levons les yeux pour participer à cet engouement fertile !

On n'imagine pas les routes, aussi anciennes fussent-elles, sans aucun signe donnant la direction ou la distance à un lieu plus ou moins proche. Près de nous, sur la route de Bayeux, on peut encore voir sur l'ancienne voie romaine une borne de pierre dite milliaire (mille romain : 1460m environ).

En France, un système directionnel indiquant aux carrefours la direction des villes a été progressivement formalisé. En effet, étant donnée l'importance des chemins pour le commerce intérieur du royaume, une charge avait été spécifiquement érigée pour Sully par Henri IV : la charge de Grand Voyer de France pour l'administration générale des voies publiques. Il régnait sur les Voyers, officiers préposés à la police des chemins à la campagne et dans les villes. Sur les routes postales, des poteaux indiquaient la distance entre les relais ainsi que les temps de parcours.

Plus tard, dans une fameuse ordonnance royale de 1669 rédigée par Colbert, un article sur les **Routes et Chemins Royaux** précise les obligations de ces installations. Cet article vaut d'être rapporté par l'importance et la précision qu'il donne aux voies de communication :

---

[1] Au paravent plaques directionnelles

ORDONNONS que dans les angles, ou coins des places croisées triviaires & biviaires qui se rencontrent és grandes routes & chemins royaux des forests, nos Officiers des Maistrises feront incessamment planter des croix, poteaux ou pyramides à nos frais, és bois qui nous appartiennent, & pour les autres aux frais des Villes plus voisines & interessées, avec inscriptions & marques apparentes du lieu où chacun conduit, sans qu'il soit permis à aucunes personnes de rompre, emporter, *lacerer ou biffer telles croix, poteaux, inscriptions & marques, à peine de trois cens livres d'amende, & de punition exemplaire.*

Au XIX[e] siècle, avec l'extension des voies de circulation, l'augmentation des transports en fréquence et en distance, la signalétique existante, malgré une évolution certaine, n'est plus appropriée, de même que l'entretien et la qualité du réseau.

L'Angleterre est très en avance sur nous avec des revêtements nouveaux et l'émaillage de ses routes par des panneaux directionnels. Elle influencera nos responsables de Ponts et Chaussées et une **circulaire** du directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines aux préfets du 15 avril 1835 va normaliser, par son caractère très descriptif, l'installation de poteaux ou tableaux indicateurs.

La plaque indicatrice de ces poteaux devait être placée à 2,70 m du sol (en raison des conducteurs de voitures à cheval, fig.1) Le matériau choisi, pouvait être soit la fonte, soit la pierre, soit le bois, et les inscriptions seraient écrites en blanc sur un fond « bleu de ciel foncé ». L'implantation est précisée : les poteaux seront posés aux intersections des routes royales, soit entre elles, soit avec les routes départementales, lorsque les points d'intersection sont en dehors des lieux habités. Les tableaux indicateurs devront être placés sur les murs des maisons, à l'entrée et à la sortie des villes, bourgs et villages. Ces nouveaux équipements devront être établis et entretenus sur les fonds destinés à l'entretien des routes royales.

Voilà nos plaques, appelées aujourd'hui *plaques de cocher*, apposées à 2, 70 m de hauteur : c'était bien pour eux que ces indicateurs étaient placés.

Fig. 1 Manteau de cocher

Cette nouvelle signalétique précisée avait ouvert un nouveau marché aux constructeurs/fabricants et en 1846, Charles Henri Bouillant, propriétaire d'une fonderie rue de Ménilmontant à Paris, dépose un brevet, une invention qui servirait pour tous les tableaux indicateurs. Le brevet enregistré lui en donnait le monopole de fabrication pendant 15 ou 20 ans ! Il intitule ces plaques : ***Genre de plaques d'inscription en relief.***

Il s'agit de lettres en relief coulées d'un seul jet sur un fond en fonte de fer, zinc, cuivre ou tout autre métal fusible, ce qui donne à cette invention l'avantage de la solidité et de la longévité. Les couleurs sont conservées, lettres blanches sur fond bleu ciel foncé.

Les informations donnent au voyageur la direction et la longueur du trajet à parcourir vers telle ou telle agglomération. Elles sont identiques à ce que nous les voyons actuellement sur les plaques rescapées. Elles sont fixées sur des murs privés ou des édifices publics, aux carrefours, souvent bidirectionnelles. Dès la circulaire de 1835, certains départements se conforment à la signalétique recommandée et le marché s'amplifie malgré la réticence de certains devant la dépense. A l'extinction du monopole de la fonderie Bouillant, de nombreuses fonderies fournissent alors les départements.

Sur les chemins vicinaux de grande communication e (CVGC), elles appartenaient aux départements ; sur les chemins ruraux, elles étaient à la charge des communes. Leur entretien était nécessaire. Charles Henri Bouillant, le génial fondeur, avait beau avoir écrit « *outre l'avantage d'être plus lisibles les lettres en*

relief peuvent être peintes par la main la moins habile, celle d'un cantonnier par exemple qui n'a qu'à suivre les contours du relief », l'entretien, par les services de la voierie, qui permettait d'assurer une bonne lecture des plaques murales, était onéreux et dépendait des moyens de chaque territoire. Il consistait en un nettoyage, la pose d'une couche de minium, une peinture du fond en bleu ciel foncé, celle des lettres en blanc et du dos des plaques en noir ou en bleu. Les couleurs de nos panneaux actuels !

Les plaques de cocher à Bernières

Dans le Calvados, leur installation progressive se fait à partir de 1850. Mais au début du XXe siècle, avec les nouveaux moyens de locomotion, on passe de la voiture à cheval à l'automobile qui place le conducteur beaucoup plus bas. Le tout nouveau Touring Club, puis la Société Michelin, installent et financent des bornes et des panneaux moins onéreux et plus en rapport avec les nouveaux utilisateurs des routes. On ne situe pas la fin officielle de la pose des plaques ; certaines auraient encore été posées en 1931 mais, deux décennies plus tard, elles sont qualifiées d' »anciennes ».

Devenues inutiles, elles ne sont plus entretenues mais ne sont ni officiellement ni systématiquement enlevées et suscitent depuis un intérêt d'un autre type. En effet, commence alors un remarquable travail d'inventaire de passionnés de plaques de cocher. Un historien de la signalétique, Patrick Rollet, en aurait répertorié plus de 7000. Et le site plaquedecocher.fr en a répertorié 9069.

Deux plaques sont situées à Bernières sur un ancien Chemin Vicinal de Grande Communication (CVGC):

Fig. 2

Fig. 3

* La première [2], à l'intersection de la D7 (route de Bény) et de la D79 A, ancien CVGC N°79 (rue Léopold Hettier) : De Caen à Courseulles à Bernières par Basly. C'est une plaque bidirectionnelle qui donne d'un côté la direction et la distance de Bény-sur-Mer et celle de Caen et de l'autre, celles de Courseulles (qui n'a reçu l'adjonction « sur-Mer » qu'en 1957). Elle est fixée sur un mur privé. (fig. 2 et 3) :

* La seconde est fixée au mur d'une ancienne ferme de Bernières, rue du général de Gaulle, sur la D7 B. Etonnamment, elle n'est située à aucun carrefour de voies. Bidirectionnelle, de Caen à Courseulles par Saint-Aubin, elle dirige vers Langrune et Caen d'un côté et curieusement, vers Bernières et Courseulles de l'autre. Aurait-elle été déplacée ? Son état de conservation est meilleur, les couleurs sont encore bien visibles, fond bleu ; lettres blanches. (fig.4 et 5) sans doute les couleurs d'origine ou les restes d'un dernier rechampissage.

[2] Déjà découverte et publiée par Joèle Aveline

Fig. 4

Fig. 5

L'Ingénieur du Service Vicinal du Calvados chargé des chemins de grande communication, des chemins d'intérêt commun et des chemins vicinaux ordinaires avait, entre autres, la charge de la peinture de bornes, poteaux et plaques murales. Une de ses lettres de commande est adressée en 1939 (quelle surprise !) à une entreprise de peinture de Bernières-sur-Mer, l'entreprise J.Voisin, sise villa Gérard[3] (fig.6). Il s'agit de la peinture et d'inscriptions de bornes kilométriques, de poteaux à un ou deux bras et de 38 plaques murales sur des chemins dont les numéros cités ne sont pas les nôtres mais ceux de la circonscription d'Isigny. Par contre, toutes les coordonnées de l'entreprise Voisin figurent sur le mémoire (fig.7) des travaux exécutés par l'entreprise berniérais et il est probable que les soins apportés à nos deux rescapées bien accrochées à nos murs aient été prodigués par cette entreprise.

Un grand nombre de ces plaques a été repéré sur la Côte de Nacre et certaines communes, comme Cresserons, ont mis un point d'honneur à les faire démonter, restaurer et à les remettre en place.

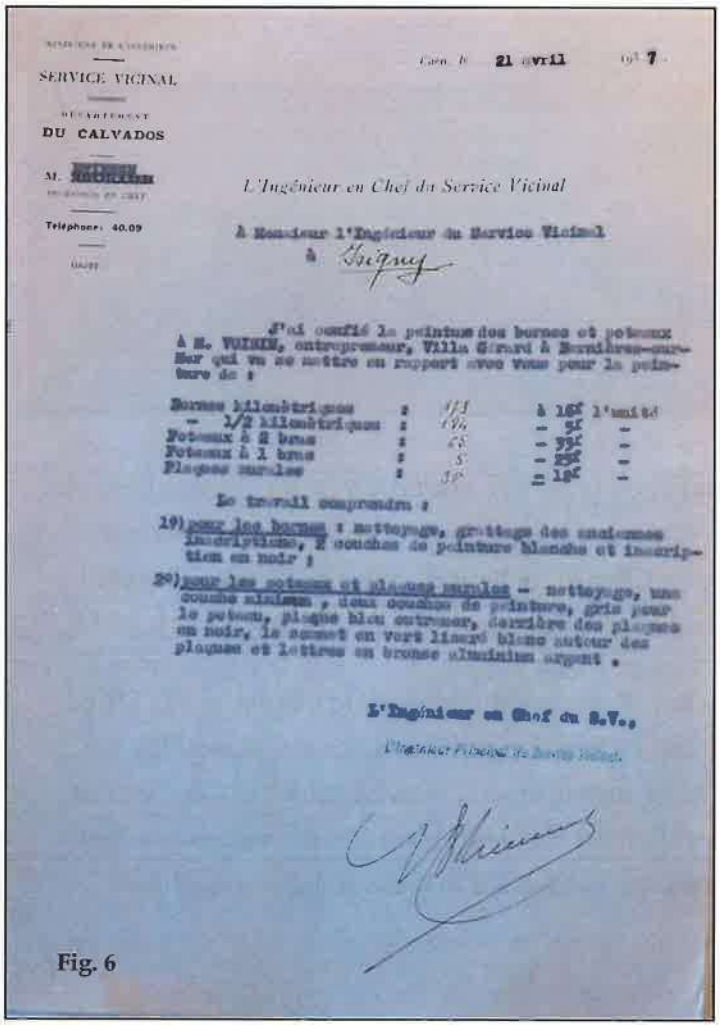
SERVICE VICINAL
DU CALVADOS

Caen le 21 avril 1939

L'Ingénieur en Chef du Service Vicinal

À Monsieur l'Ingénieur du Service Vicinal
à Isigny

J'ai confié la peinture des bornes et poteaux à M. VOISIN, entrepreneur, Villa Gérard à Bernières-sur-Mer qui va se mettre en rapport avec vous pour la peinture de :

Bornes kilométriques	:	193	à 16f l'unité
– 1/2 kilométriques	:	194	– 9f –
Poteaux à 2 bras	:	63	– 35f –
Poteaux à 1 bras	:	5	– 25f –
Plaques murales	:	38	– 12f –

Le travail comprendra :

1°) pour les bornes : nettoyage, grattage des anciennes inscriptions, 2 couches de peinture blanche et inscription en noir ;

2°) pour les poteaux et plaques murales – nettoyage, une couche minium, deux couches de peinture, gris pour le poteau, plaque bleu outremer, dernière des plaques en noir, le sommet en vert lierre blanc autour des plaques et lettres en bronze aluminium argent.

L'Ingénieur en Chef du S.V.,

Fig. 6

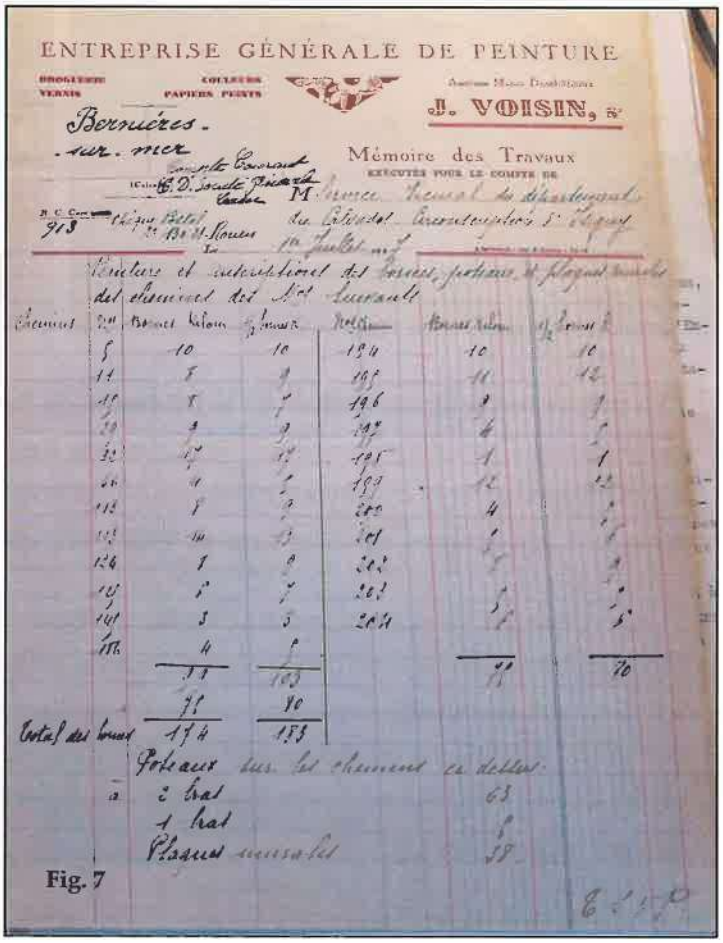
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

DROGUERIE COULEURS VERNIS PAPIERS PEINTS

J. VOISIN,

Bernières-sur-mer

Mémoire des Travaux

EXÉCUTÉS POUR LE COMPTE DE

Fig. 7

[3] Nous n'avons pas retrouvé trace de cette villa en dépit des questions posée aux plus anciens…

A qui appartiennent ces plaques ?

Au paravent, elles appartenaient aux communes mais, abandonnées dans leurs fonctions, non entretenues, elles appartiennent maintenant aux propriétaires des murs sur lesquelles elles sont fixées, qu'ils soient privés ou communaux….mais les communes peuvent, comme le souligne un « passionné », *prendre l'initiative de les restaurer…*

Cet article n'a donné qu'une approche sur ce petit patrimoine juste, pour nous inciter à lever la tête puisque nous avons la chance d'en posséder deux modestes exemplaires et nous étions à la traine à Bernières dans la découverte et l'exploitation patrimoniale de ces plaques.

Références

Patrick ROLLET, *Neuf plaques de cocher vont être rénovées* ; Ouest France 13 décembre 2016

Hugo DEHORS ; *Plaques de cocher* ; Actu Normandie, 10 décembre 2017

Frédéric DURAND, Le Parisien, 3 février 2021

Isigny-sur-Mer ; *Les plaques de cocher, vestige du petit patrimoine routier* : La Renaissance du Bessin-Côte de Nacre ; 6 février 2021

Joèle AVELINE, Ouest France, 13/12/2016, 13/12/2017,18/07/2019

Laurent PHILIPPOT, *Steven SOULARD restaure les plaques de cocher* ; France Bleue, 12 septembre 2021

Côte de Nacre Magazine, *Les plaques de cocher pour préserver la mémoire des routes*, p 18-20, septembre 2020

Site internet : https ://plaquedecocher.fr

Plaque apposée surle CGC N°158 d'Audrieu à Cully et à Villiers-le-Sec

Il y avait au Mont- Saint-Michel la Mère Poulard, la Mère Brazier à Lyon ou la Mère Blanc à Vonnas. Il pourrait y avoir à Bernières la Mère Kiki dont voici sa fameuse recette des

Gougères de Saint- Jacques sur fondue de poireaux et saumon

Pour environ 20 gougères (sinon pour 30, faire la recette avec la moitié des ingrédients de base en plus).

- 25 cl d'eau
- 120 gr de beurre
- 165 gr de farine
- 4 œufs
- 2 beaux blancs de poireaux
- 200 gr de saumon fumé
- 110 gr de gruyère râpé
- 40 cl de lait
- 1 belle noix de Saint- Jacques par gougère
- poivre et peu de sel

On peut faire les gougères la veille pour gagner du temps.

* Préchauffer le four à 160°

* Pour la pâte, faire bouillir l'eau avec le sel et 50 gr de beurre
* Ajouter 125 gr de farine en une seule fois

* Mélanger avec une cuillère en bois jusqu'à ce que la pâte n'adhère plus aux parois de la casserole
* Hors du feu, incorporez les œufs un à un en battant vigoureusement la pâte. Puis ajouter 40 gr de gruyère râpé. Mélangez bien le tout
* A l'aide d'une poche à douille ou avec une cuillère à soupe ½ bombée, déposez des noix de pâte sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Parsemez de gruyère râpé
* Faire cuire entre 180 et 200 ° (th 6-7) environ 25 mn sans ouvrir le four

* Bien laver les poireaux et les émincer en rondelles. Les faire suer à feu doux dans 30 gr de beurre jusqu'à ce qu'ils soient fondants (ajouter un peu d'eau si nécessaire)

* Préparer la béchamel en faisant fondre 40 gr de beurre avec 40 gr de farine, puis ajouter le lait, en mélangeant au fouet. Cuire jusqu'à épaississement. Poivrer sans saler

* Incorporer les poireaux à la béchamel et 50 gr de gruyère. Goutez et rectifiez le sel

* Fendez les choux à moitié et garnir (2 bonnes cuillères à café) de béchamel, ajoutez 2 lanières de saumon dessus

* Cuire rapidement les coquilles des 2 cotés, elles doivent rester à moitié transparentes

* En mettre une par gougère et refermer le couvercle. Faite réchauffer au four 10 mn avant de servir, avec un papier alu sur l'ensemble pour ne pas dessécher

Un Chablis 1er cru ou un Meursault bien frais par exemple, blanc bien sûr, accompagneront parfaitement ces délicieuses gougères ! (N.D.L.R.)

La boucherie Courseullaise

Élodie Levannier et Cyril Eudier
09 51 62 20 48 | laboucheriecourseullaise@orange.fr
31 rue de la Mer | 14470 Courseulles-sur-Mer

BURES FLEURS

9, rue Maréchal Foch
14750 **St Aubin-sur-Mer**
☎ 02 31 97 33 07

Rémi DUMAS
dumasremi@hotmail.fr
06 81 96 84 85
PLOMBERIE
SALLE DE BAIN ET CUISINE
INSTALLATION ET DEPANNAGE
ARTISAN
14990 BERNIERES SUR MER

Ecole d'équitation & poney-club

Parc Equestre de Bernières-sur-mer
Promenade chevaux, poneys
Pension chevaux, poneys
FFE
11 Chemin de la grande voie - 14990 Bernières-sur-Mer - Tél. : 02 31 97 16 80 - 06 12 60 47 81
Situé à 600m de la plage, dans un parc boisé de 3 hectares - Ouvert au public

La case à Kat

ouvert du mardi au dimanche
Librairie, Jeux et Jouets
Salon de Thé, Bar à Vins.
Cartes et Coffrets cadeaux
19 rue de la mer, 14470 Courseulles/mer
09 50 31 70 88
lacaseakat@gmail.com
animations, concerts...

POISSONNERIE DES 4 VENTS

Soupe de poisson
Plateaux de fruits de mer
Traiteur de la mer
CENTRE VILLE
35 rue de la mer
14470 Courseulles sur mer
Tél. 02 31 37 42 39 - Port. 06 08 03 05 75
EN DIRECT DE NOTRE BATEAU LE BREIZ

Les marchés de Cécile et Didier

Courseulles sur mer le Vendredi de 9h à 12h30
Bernières sur mer le Samedi de 9h à 12h30
Saint Aubin sur mer le Dimanche de 8h30 à 12h30
☎ 0660770642

boulangerie patisserie
Mrs et Mme Marie
21 rue de l'église
14990 bernièeres sur mer
0231978673
du mardi au samedi
6h45 a 13h30 et 15h30 a 19h30
fermé le lundi
dimanche 6h45 a 13h
Festival des Pains

EVAMI

PRÊT À PORTER ET ACCESSOIRES
3 Route de Reviers - 14470 COURSEULLES-SUR-MER
Prêt à porter et accessoires femmes du 34 au 60, hommes et enfants
Tél : 02.31.77.06.40 / 06.65.24.45.58 evamicourseulles

RENAULT
La vie, avec passion

S.A.R.L. **Garage**

DACIA

M. THOMAS

Agent Renault - Dacia

Location de véhicules

Station Elan carte total

Route de Courseulles - 14990 **Bernières-sur-Mer**

Tél. 02 31 96 45 43

Autoneo
Agée Groupement des Carrossiers

GLASS AUTO SERVICE

Tapisserie, Agencement, Décoration

Met ses compétences à votre disposition

Rüdiger Dewald
maître tapissier

Tenture murale, confection de rideaux voilages et stores, réfection de sièges, vente de tissus, meubles et objets de décoration.

127, rue du Mal Foch 14990 BERNIERES S MER
Tél.: 02.31.96.69.27 Fax: 02.31.96.60.07

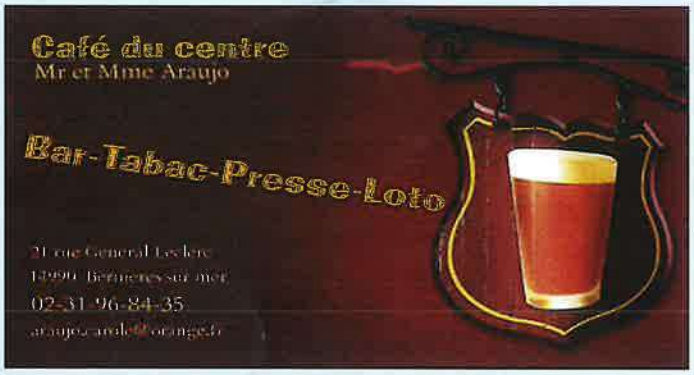

Caroline Cavier

Négociatrice en immobilier

80 rue du Maréchal Foch
14 750 Saint-Aubin-sur-Mer

07 84 39 03 17 - 02 31 97 78 62

caroline@agenceducap.fr

agenceducap.fr

Yannick CAVIER

ARTISAN

Couverture - Zinguerie
Rénovation - Neuf
Démoussage - Gouttière

444, rue Léopold Hettier - 14990 BERNIÈRES-SUR-MER

Tél. 02 31 96 00 16

M.L.B. SERVICES

Morgan LE BRETON

06 99 01 73 14

Bernières sur mer

Entretien de la maison | Espaces extérieurs

Petits travaux d'entretien et de rénovation | Intendance

BEAUDOUX www.pulsat.fr

IMAGE - SON - ÉLECTROMÉNAGER - ANTENNES

*Chèque cadeaux acceptés**

*Facilités de paiement jusqu'à 10 fois sans frais**

400 m² d'exposition

Magasin PULSAT
www.beaudoux.fr
beaudoux.sarl@wanadoo.fr

Z.I. Route de Reviers - 14470 Courseulles/Mer - **Tél. 02 31 37 91 40** *voir modalité en magasin